



Problème de caution d'un appartement loué à l'étranger

Par **dominique13**, le **28/06/2010 à 16:13**

Bonjour,
de l'année 2009 à 2010, je suis parti à en Angleterre avec mon amie dans le cadre d'un programme d'assistantat avec ma faculté.

nous avons donc décidé de louer un appartement dans la ville ou nous travaillons. tout c'est très bien passé. lors de la restitution de l'appartement, cela à comencer à se compliquer.

1- l'agence (python) souhaitait faire l'etet des lieu une fois que nous serions partis, ce que nous avons refusés. nous avons donc insité pour le faire en notre présence. l'appartement etait niquel, rien a signaler sur l'état des lieu. il m'ont stipulé que je recevrais ma caution sous 2 semaines environs.

2- cela fait aujourd'hui plus d'un mois, et lorsque j'essaye de les joindre, ils me dises qu'ils doivent regarder dans leur comptabilité et me font patienter depuis. aujourd'hui toujours rien. comme je suis passé par une agence, je pensait que cela limiterais les problèmes. mais la je ne sait plus trop quoi faire ...

la caution est de 1200 pounds soit 2 mois de loyer (environs 1500€).

quels recours pui-je avoir vis à vis de cette agence pour récupérer ma caution. ??

merci de votre réponse car je commence vraiment à desespérer.